
Annexe 2.7

*Inventaire archéologique; parc éolien de Baie-des-Sables
(Jean-Yves Pintal, 2004b)*

HÉLIMAX ÉNERGIE INC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE PARC ÉOLIEN DE BAIE-DES-SABLES



Jean-Yves Pintal
Archéologue consultant

Septembre 2004

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

PARC ÉOLIEN DE BAIE-DES-SABLES

(Permis de recherche archéologique au Québec : 04-PINJ-05)

Rapport préparé par :

Jean-Yves Pinal, M.Sc.
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418.649.9802
Télécopieur : 418.649.9638
jypinal@globetrotter.net

Québec, septembre 2004

RÉSUMÉ

Le mandat confié au consultant a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique du domaine d'implantation d'un parc d'éoliennes dans la municipalité de Baie-des-Sables en Gaspésie. Au total, 41 bases d'éoliennes ont été inventoriées à l'aide de 106 sondages. Aucun nouveau site archéologique n'a été découvert.

Photo de la page couverture : localisation générale de la base d'éolienne 31 (SE)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	vii
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	3
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	4
3.1 Les recherches documentaires.....	4
3.2 Le repérage des sites	4
3.3 Évaluation des sites archéologiques.....	5
3.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	6
4.1 État des connaissances archéologiques	6
4.2 L'inventaire archéologique.....	8
CONCLUSION	17
OUVRAGE CITÉ	18
ANNEXE , catalogue des photographies.....	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du domaine d’implantation de Baie-des-Sables et, en trame oblique noire, des zones de potentiel archéologique (1 : 20 000 2
Figure 2	Dépôts meubles constituant le domaine d’implantation Baie-des-Sables et localisation des bases d’éoliennes inventoriées 7
Figure 3	Localisation des bases d’éoliennes inventoriées à l’intérieur des zones de potentiel 9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Localisation des bases d'éoliennes et nombre de sondages archéologiques effectués.....	10
Tableau 2	Principales caractéristiques environnementales des aires d'implantation des bases d'éoliennes inventoriées.....	11

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Vue générale, emplacement des bases d'éoliennes 36 à 38 (SE)	13
Photo 2	Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 11 (SE).....	13
Photo 3	Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 3 (O)	14
Photo 4	Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 8 (N)	14
Photo 5	Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 22 (SE)	15
Photo 6	Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 31 (SE)	15

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Hélimax Énergie inc.

Patrick Henn

Spécialiste en environnement et en énergie

Consultant

Jean-Yves Pintal

Archéologue, chargé de projet, rédaction, analyse, cartographie

André Miller

Technicien

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué pour la firme Hélimax Énergie inc. dans le cadre d'un projet d'implantation d'un parc d'éoliennes dans la municipalité de Baie-des-Sables en Gaspésie. En effet, une étude de potentiel archéologique en était arrivée à la conclusion que des sections de ce domaine d'implantation présentaient un potentiel archéologique (figure 1, Pintal 2004).

Cet inventaire avait pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet et, le cas échéant, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par les travaux d'aménagements. Cette approche préventive s'inscrit dans le contexte de la protection des ressources patrimoniales du Québec.

Ce rapport présente une description du mandat confié au consultant. Les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés sont ensuite décrites. Les travaux de recherche faits lors de l'inventaire sont aussi présentés. Cette section est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies qui localisent et synthétisent l'intervention archéologique réalisée. La conclusion générale passe en revue les principaux points de ce rapport.

L'inventaire a été accompli par une équipe composée de deux personnes. Les travaux d'inventaire, qui ont duré quatre jours, ont été effectués du 30 août au 3 septembre 2004. Le mandat confié au consultant a été entièrement réalisé.

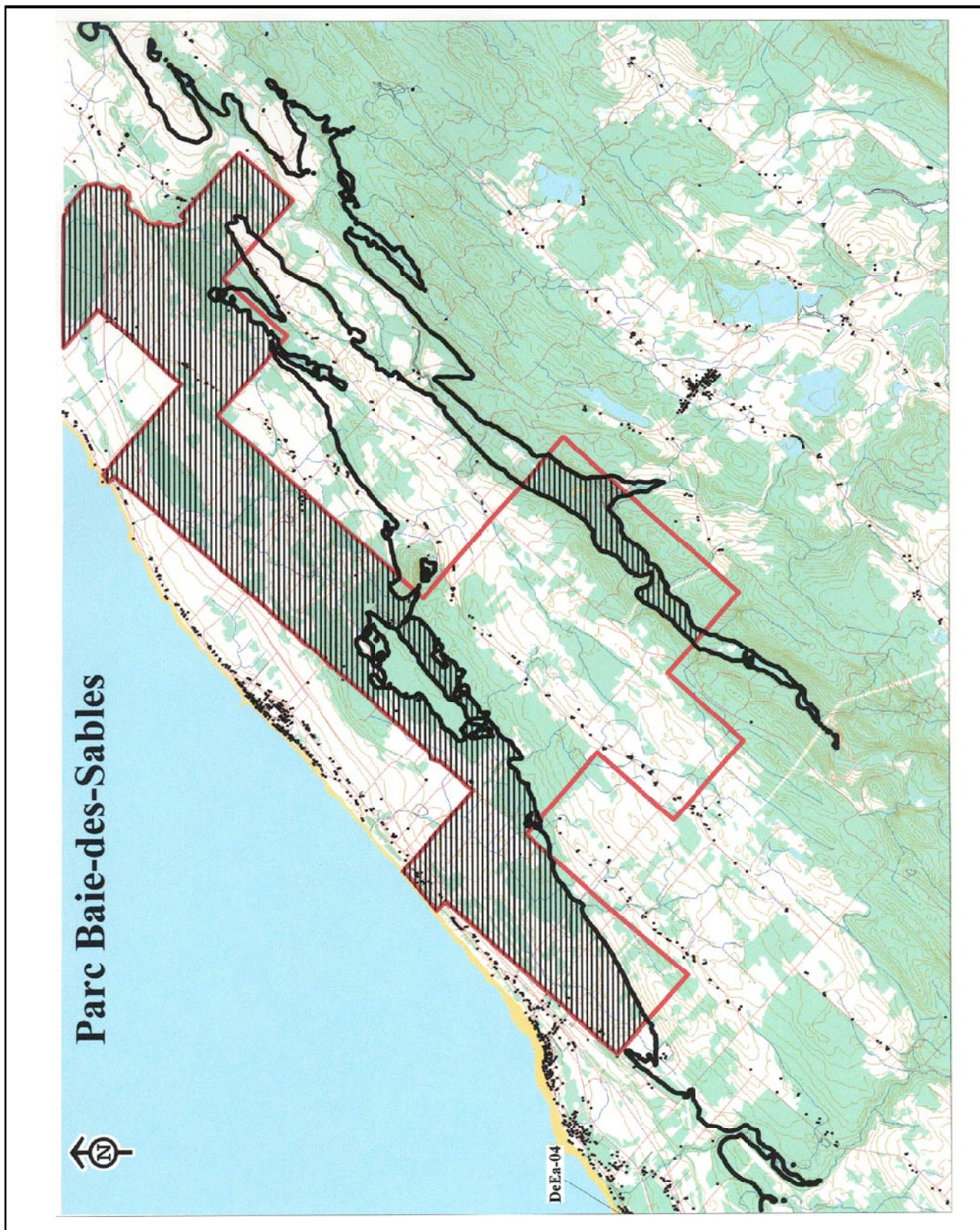


Figure 1 Localisation du domaine d'implantation de Baie-des-Sables (en rouge) et (en trame oblique noire) des zones de potentiel archéologique (21 B/12 et B/13, MRN, 1 : 20 000)

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant était défini comme suit dans les attributions du contrat :

Réaliser un inventaire archéologique du domaine du parc éolien de Baie-des-Sables;

Selon la configuration du parc éolien de Baie-des-Sables, un total de **43 turbines** se trouvent sur la zone à potentiel archéologique. Le consultant réalisera un inventaire de la surface couverte par les bases de ces turbines (environ 300 m² chacune). Aucun autre inventaire archéologique (routes d'accès, plateformes pour grues, etc.) n'est requis. Selon la recommandation du consultant et sous approbation de Hélimax, des inventaires supplémentaires pourraient être réalisés.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de ces inventaires sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux généralités méthodologiques prescrites par la profession. Ces techniques ont varié selon les particularités de sol et de végétation.

3.1 Les recherches documentaires

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci concernaient la présence de sites archéologiques dans la région du projet à l'étude, à la nature du patrimoine historique eurocanadien et autochtone connu et, enfin, à la reconstitution du paléoenvironnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ 2004), le macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. Les informations relatives aux études de potentiel ont été colligées en interrogeant la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologiques (RQÉPA 2002).

3.2 Le repérage des sites

En règle générale, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Le sondage est complété lorsque le fouilleur rencontre un sol considéré comme stérile, par exemple un sable de plage ou encore lorsque la roche-mère est atteinte. Les sondages sont disposés de façon régulière dans les secteurs à l'étude, selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites qui peuvent s'y situer. Pour ce projet, la densité moyenne des sondages a été d'un sondage aux 10 m, le long de transects eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 10 m.

Par ailleurs, certains secteurs inventoriés peuvent correspondre à des emplacements dont le sol a subi une érosion marquée, des perturbations anthropiques importantes ou à l'intérieur desquels le contexte pédologique n'a permis que le développement d'un sol très mince. Ces endroits font alors l'objet de ratissages et d'examen visuels de surface systématiques afin de détecter tout objet ancien reposant en position superficielle.

Les observations faites au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de terrain ou sur des fiches standardisées. Ces dernières sont conçues pour enregistrer rapidement les informations

d'ordre géographique et archéologique qui servent ensuite à dresser la cartographie de l'inventaire et à résumer les résultats du travail de terrain.

3.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour par sondages ou par examen de surface, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. La procédure standard consiste à augmenter la densité des sondages, cette dernière passant à un sondage aux cinq mètres et parfois aux deux mètres, au lieu d'un sondage aux quinze mètres. Cette méthode permet de recueillir le maximum de données susceptibles de répondre aux questions qu'implique la découverte d'un site archéologique.

Ainsi, l'âge relatif du site peut être déterminé par la localisation verticale des artefacts dans les couches de sol et, le cas échéant, par son altitude absolue au-dessus du niveau actuel de la mer. La cueillette de certains artefacts permet aussi de situer un site archéologique dans le cadre culturel et chronologique régional. Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du lieu de la découverte sont aussi consignées afin de comprendre les motifs du choix de l'aire d'établissement.

Toutes ces observations sont faites pour faciliter la compréhension de la fonction du site découvert et pour permettre d'aborder les questions relatives au système d'établissement. Des fiches standardisées sont utilisées afin d'enregistrer toutes les informations. La cartographie des sites trouvés s'effectue à l'aide d'un théodolite. Finalement, une couverture photographique complète accompagne les relevés de terrain.

Lorsque des portions intactes de site sont découvertes et qu'elles sont de superficies réduites, des fouilles peuvent être entreprises afin de faciliter la réalisation des travaux de construction. Advenant la découverte de portions intactes plus substantielles, des recommandations peuvent être émises afin de protéger celles-ci temporairement ou de façon permanente. Les sites sont aussi balisés afin d'indiquer aux divers intervenants leur localisation précise. Les artefacts trouvés en position superficielle dans les zones érodées sont tous recueillis. À la suite des travaux d'inventaire ou de fouille, les lieux sont remis en état par le remblayage des puits de sondage.

3.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances archéologiques

Une étude de potentiel archéologique a été effectuée préalablement à la tenue de cet inventaire (Pintal 2004). Cette étude, générale, est basée sur la localisation des sites archéologiques connus dans les unités de paysage écologique se superposant à la zone sous enquête.

Ainsi, le domaine de Baie-des-Sables se superpose à deux unités de paysage régional, Rimouski et lac Matapédia. Dans l'état actuel des connaissances, et compte tenu de la localisation du domaine d'implantation de Baie-des-Sables, il a été considéré que l'unité de paysage lac Matapédia ne présentait pas ici de potentiel archéologique. Par contre, l'unité Rimouski offre, généralement, un potentiel archéologique.

En effet, on y trouve, entre autres, une série de paléoplages marines qui s'élèvent graduellement en terrasses, jusqu'à environ 100 m d'altitude NMM (niveau moyen de la mer), et ce, presque tout le long de la façade du fleuve, qui est ici très proche. Rappelons ici que les sites amérindiens se trouvent à des altitudes se situant entre 5 et 80 et même parfois 100 m NMM pour les plus anciens.

Par ailleurs, ce domaine se compose d'une abondance de dépôts marins qui, dans cette unité de paysage, accueillent la majorité des sites archéologiques (figure 2). De plus, plusieurs petits cours d'eau traversent ce domaine. Tous ces éléments se concentrent surtout dans l'unité de paysage régional Rimouski, ce qui revient à dire que cette portion du domaine de Baie-des-Sables présente un potentiel archéologique amérindien (figure 2).

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, il a été considéré comme faible sur tout le domaine puisque ce secteur n'a commencé à être peuplé que vers 1850.

4.2 L'inventaire archéologique

Au départ, il a été entendu que cet inventaire consisterait à vérifier le potentiel archéologique des 43 bases d'éoliennes localisées dans les zones de potentiel archéologique identifiées précédemment (figure 3).

Les coordonnées en degrés décimaux (NAD 83) des 43 bases d'éoliennes, fournies par Hélimax, ont été transférées dans un GPS Garmin GPSmap 60CS. Mentionnons que deux des 43 bases d'éoliennes n'ont pas pu être inventoriées parce que les propriétaires s'opposaient à une telle pratique (# 15, W-67,875931, N48,715701, rang III, lot 332, appartient à GPCO; # 36, W-67,805796, N48,732366, rang IV, lot 524).

La méthode préconisée prévoyait la pratique de trois sondages par base d'éoliennes. En effet, comme chaque base d'éolienne couvre environ 300 mètres carrés et étant donné que la densité des sondages archéologiques préconisée était d'un sondage à chaque dix mètres, trois sondages permettaient de couvrir la superficie touchée par l'aménagement des bases d'éoliennes.

Toutefois, dans certains cas, la nature du sol (mauvais drainage, présence abondante de pierres, etc.) nous a amené à ne faire que deux sondages, le potentiel archéologique de ces secteurs apparaissant faible. Ainsi, un total de 106 sondages archéologiques ont été effectués sur les 123 prévus initialement (86,2 %) (tableau 1).

Pour chaque base d'éolienne inventoriée, des notes descriptives ont été prises. Celles-ci décrivent le milieu inventorié, la topographie, le type de sol et la qualité du drainage (tableau 2). Les 43 bases d'éoliennes se répartissent en quatre secteurs : de 1 à 10, à l'ouest, de 11 à 13 au centre-ouest, de 14 à 35 au centre-est et, finalement, de 36 à 43 à l'est (photos 1 à 6).

Ces quatre secteurs se composent de trois types de milieu : champ agricole, champ agricole en friche et boisé. Souvent, les champs agricoles en friche et les boisés présentent un drainage qui varie de moyen à mauvais, tandis que celui des champs agricoles varie de bon à moyen. Dans la plupart des cas, le sol de ces milieux contenait une proportion importante de pierres (schiste et grès). Les sondages ont également indiqué que le sol se composait surtout d'un limon argileux reposant sur une argile limoneuse. Dans de rares cas, le sol était constitué d'un sable limoneux superposé à un sable grossier. Dans ces derniers sondages, des fragments de coquilles ont parfois été découverts. Les champs agricoles encore en usage présentent une topographie relativement plane, tandis que celle des autres milieux est plutôt ondulée.

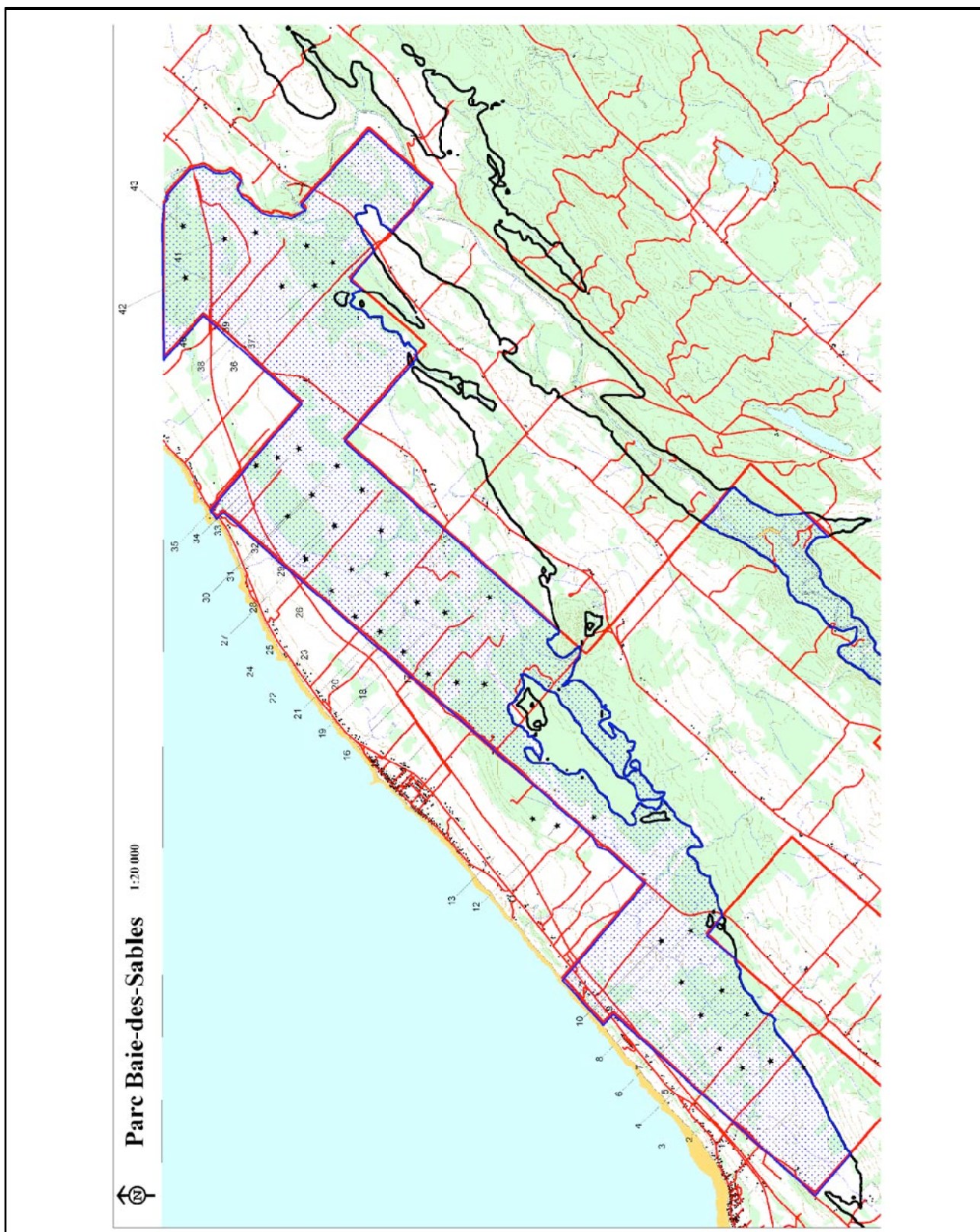


Figure 3 Localisation des bases d'éoliennes inventoriées à l'intérieur des zones de potentiel (les numéros correspondent à ceux apparaissant aux tableaux 1 et 2) (21 B/12 et B/13, MRN, 1 : 50 000)

Tableau 1 Localisation des bases d'éoliennes et nombre de sondages archéologiques effectués

No.	XMTM	YMTM	Rang	Lot	Accord	Sondage
1	-67,943704	48,675017	II	117-P	Oui	3
2	-67,942556	48,678852	II	120	Oui	3
3	-67,943821	48,682130	II	121	Oui	3
4	-67,940476	48,684832	II	124	Oui	3
5	-67,934418	48,681608	II	124	Oui	2
6	-67,934573	48,686977	II	128	Oui	3
7	-67,930124	48,684547	II	128	Oui	2
8	-67,928656	48,689274	II	132	Oui	3
9	-67,919668	48,688183	II	134	Oui	2
10	-67,921464	48,691738	II	137	Oui	3
11	-67,899683	48,699658	III	309	Oui	3
12	-67,901252	48,703825	II	153	Oui	3
13	-67,899997	48,706735	II	157	Oui	2
14	-67,876233	48,712427	III	330	Oui	2
15	-67,875931	48,715701	III	332	Non	-
16	-67,874407	48,719007	III	335	Oui	2
17	-67,860886	48,711891	III	335	Oui	2
18	-67,863574	48,717054	III	338	Oui	2
19	-67,870595	48,721924	III	339	Oui	3
20	-67,861830	48,720351	III	342-P	Oui	3
21	-67,867040	48,724669	III	344	Oui	3
22	-67,864316	48,727637	III	347	Oui	3
23	-67,856854	48,723919	III	347	Oui	2
24	-67,859782	48,730367	III	351	Oui	2
25	-67,855972	48,728013	III	351	Oui	3
26	-67,849097	48,724590	III	351	Oui	3
27	-67,854120	48,733343	III	355	Oui	2
28	-67,848319	48,729997	III	355	Oui	3
29	-67,841989	48,726752	III	355	Oui	3
30	-67,846657	48,735461	III	359	Oui	3
31	-67,842872	48,732640	III	359	Oui	3
32	-67,837822	48,729714	III	359	Oui	3
33	-67,834684	48,734202	III	363	Oui	3
34	-67,836346	48,736661	III	364	Oui	3
35	-67,837790	48,739184	III	365	Oui	2
36	-67,805796	48,732366	IV	524	Non	-
37	-67,801759	48,730237	V	658	Oui	2
38	-67,805941	48,736161	IV	526	Oui	3
39	-67,798868	48,733293	IV	527	Oui	2
40	-67,796469	48,739271	IV	532	Oui	3
41	-67,797660	48,742937	IV	534	Oui	2
42	-67,804555	48,747533	III	384	Oui	2
43	-67,795391	48,747808	IV	538	Oui	2

Tableau 2 Principales caractéristiques environnementales des aires d'implantation des bases d'éoliennes inventoriées

No.	Environnement	Topographie	Sol	Drainage
1	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
2	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
3	Champ agricole en friche	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
4	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen
5	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
6	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
7	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
8	Champ agricole en friche	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
9	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
10	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
11	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen
12	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
13	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
14	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
15	-	-	-	-
16	Champ agricole en friche	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
17	Champ agricole en friche	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
18	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
19	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
20	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
21	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
22	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
23	Champ agricole en friche	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
24	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
25	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen

26	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen
27	Champ agricole en friche	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
28	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse, pierres	Bon
29	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse, pierres	Bon
30	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
31	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse	Bon
32	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse, coquilles	Bon
33	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
34	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
35	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen
36	-	-	-	-
37	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
38	Champ agricole	Relativement plat	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Bon
39	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
40	Champ agricole	Relativement plat	Sable limoneux/argile limoneuse, coquilles	Bon
41	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
42	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais
43	Boisé	Ondulé	Limon argileux/argile limoneuse, pierres nombreuses	Moyen à mauvais

Photo 1 Vue générale, emplacement des bases d'éoliennes 36 à 38 (SE)



Photo 2 Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 11 (SE)



Photo 3 Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 3 (O)



Photo 4 Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 8 (N)



Photo 5 Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 22 (SE)



Photo 6 Vue générale, emplacement de la base d'éolienne 31 (SE)



En règle générale, la moitié est du domaine d'implantation de Baie-des-Sables recèle davantage de milieux dont la nature se rapproche des critères de potentiel retenus au départ, à savoir : terrasses marines, sol d'origine marine et fluvio-marine, bon drainage. Cela vient confirmer l'évaluation première du potentiel archéologique de la région de Baie-des-Sables qui, en général, demeure élevé.

Cependant, cet inventaire n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques ; en effet, les sondages effectués dans les aires d'implantation des éoliennes se sont tous avérés négatifs. Il est apparu que le domaine d'implantation de Baie-des-Sables, surtout les secteurs boisés et les terres en friche, était plus accidenté et moins bien drainé que prévu au départ.

Ce résultat négatif peut s'expliquer en partie par le fait que les turbines occupent des emplacements :

- où dominant des dépôts meubles moins utilisés par les Autochtones;
- situés trop près de la limite marine supérieure d'environ 100-110 m;
- trop éloignés du fleuve;
- situés trop loin d'un cours d'eau (rivière) d'importance.

Pour les raisons mentionnées plus haut, il semble que les emplacements proposés pour les éoliennes et, par extrapolation, les autres aménagements prévus (nouveaux chemins d'accès et câbles souterrains) occupent des environnements spécifiques qui, à l'intérieur de cette région, apparaissent avoir été négligés par les autochtones.

CONCLUSION

Les secteurs inventoriés étaient à l'origine propices à la découverte de sites archéologiques. Dans la majorité des cas, surtout dans la partie est du domaine d'implantation, les données environnementales indiquaient que s'y trouvaient des zones d'accueil favorables à la découverte de sites archéologiques.

Cependant, cet inventaire n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques ; en effet, les sondages effectués dans les aires d'implantation des éoliennes se sont tous avérés négatifs. Il est apparu que le domaine d'implantation de Baie-des-Sables, surtout les secteurs boisés et les terres en friche, était plus accidenté et moins bien drainé que prévu au départ. Cet échantillonnage « négatif » de plus de 100 sondages permet d'avancer que les secteurs touchés par les aménagements prévus à l'intérieur du parc éolien ne semblent pas représenter un potentiel archéologique réel.

Ainsi, les résultats de ces expertises archéologiques permettent de confirmer à Hélimax Énergie inc. que ce projet d'implantation d'éoliennes, incluant tous les aménagements prévus à l'intérieur du domaine (bases des turbines, nouveaux chemins d'accès et câbles souterrains) peut être réalisé sans causer de préjudice au patrimoine archéologique.

OUVRAGES CITÉS

AAPQ

2003

Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Association des archéologues professionnels du Québec, Montréal.

ISAQ

2003

21 B/12 et B/13. Cartes et données informatisées. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

Pintal, J.-Y.

2004

Étude de potentiel archéologique, analyse des contraintes majeures pour cinq projets éoliens. Rapport inédit remis à Hélimax Énergie inc., Montréal.

ANNEXE

Catalogue des photos

FILM	PHOTO	DATE	ORIENTATION	SUJET
1	2	31/08/04	SE	Vue générale, emplacement des turbines 36 à 38
1	3	31/08/04	SE	Vue générale, emplacement des turbines 36 à 38
1	4	31/08/04	SE	Vue générale, emplacement turbine 11
1	5	31/08/04	SE	Vue générale, emplacement turbine 11
1	6	31/08/04	O	Vue générale, emplacement turbine 3
1	7	31/08/04	E	Vue générale, emplacement turbine 4
1	8	01/09/04	N	Vue générale, emplacement turbine 8
1	9	01/09/04	E	Vue générale, emplacement turbine 9
1	10	01/09/04	N	Vue générale, emplacement turbine 10
1	11	01/09/04	NO	Vue générale, emplacement turbine 14
1	12	01/09/04	NO	Vue générale, emplacement turbine 12
1	13	01/09/04	SE	Vue générale, emplacement turbine 22
1	14	01/09/04	NO	Vue générale, emplacement turbine 21
1	15	01/09/04	NE	Vue générale, emplacement turbine 27
1	16	02/09/04	SE	Vue générale, emplacement turbines 28-29
1	17	02/09/04	E	Vue générale, emplacement turbine 31
1	18	02/09/04	SE	Vue générale, emplacement turbine 32
1	19	02/09/04	E	Vue générale, emplacement turbine 31